



Programme pédagogique

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

**OPTION SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS METIERS
(SLAM)**

DIPLÔME D'ETAT | NIVEAU 5 | RNCP : 35340

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION SLAM



Public

L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs :

- d'accéder à un niveau supérieur de qualification,
- d'évoluer ou de changer de profession ou de secteur d'activité.



Pré-requis

- Etre titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 inscrit au RNCP ou avoir achevé la scolarité y conduisant,
- Justifier, le cas échéant, de trois ans d'expérience professionnelle quel que soit le secteur d'activité,
- Satisfaire au test d'évaluation diagnostique.
- Aménagements possibles de la formation (dispenses) en fonction des diplômes préalablement validés par le candidat.



Dates et durées de la formation

- Session de septembre : Du 03/09/2024 au 06/06/2025 | 1191 heures de formation réparties comme suit : 903 heures de formation théorique + 288 heures de formation en entreprise.
- Parcours complet: il n'est pas possible de se former uniquement à un bloc de compétences.



Lieux de la formation

- 7 bis rue du Louvre – 75001 PARIS.
- 7 rue du Louvre – 75001 PARIS.
- 2 rue de Valois – 75001 PARIS.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'une attention particulière de l'équipe pédagogique qui met tout en œuvre, après concertation avec le référent handicap, pour les accueillir et les maintenir en formation, en réalisant les aménagements nécessaires (mise à disposition d'une plateforme de formation à distance, installation d'un siège ergonomique, accompagnement individualisé pour l'obtention d'un tiers-temps à l'examen, aménagement d'horaires...). Il convient toutefois de noter que certains sites de formation ne sont pas aisément accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap : Sladana ILIC ☎ 01.55.35.00.20

Objectifs, méthodes et moyens pédagogiques



Objectifs de la formation

- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la passation des épreuves de Brevet de Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations en conformité avec le référentiel du diplôme établi par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation paru en avril 2019,
- Préparer le candidat à l'exercice de métiers tels que : analyste d'applications, analyste d'études, analyste programmeur, chargé d'études informatiques, développeur d'applications informatiques, développeur d'applications mobiles, développeur web, ...

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour produire et fournir des services informatiques, pour le compte d'un prestataire informatique.
Il sera capable de participer à la production et à la fourniture de services en développant, en adaptant ou en maintenant des solutions applicatives.



Démarches et méthodes pédagogiques

Démarches pédagogiques mises en œuvre :

- Démarches inductive et déductive.

Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

- Méthode active ou de découverte : apprendre en agissant.
- Méthode expérientielle : apprendre à partir du vécu.
- Méthode démonstrative : apprendre par la pratique.
- Méthode interrogative : apprendre par le questionnement.



Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Apports théoriques en présentiel (dans le strict respect du référentiel de formation).
- Supports pédagogiques conçus à partir du référentiel académique.
- Mise à disposition d'outils et contenus complémentaires accessibles en permanence via la plateforme de formation digitale.
- Applications (exercices pratiques).
- Mises en situations professionnelles (sous la forme d'études de cas).
- Ateliers de professionnalisation (travaux pratiques encadrés).
- Immersions en milieu professionnel (stages pratiques).
- Examens blancs.



Moyens techniques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs pour la projection de cours ou de documents vidéos.
- Mise à disposition d'une plateforme de formation digitale conçue et développée par le Groupe GEFOR.



Moyens d'encadrement

- Tout au long de l'année le stagiaire est encadré par l'équipe pédagogique composée :
- d'un responsable pédagogique, pilote de l'action de formation,
 - d'un formateur référent, garant du bon déroulé des apprentissages,
 - de formateurs justifiant au minimum d'un niveau 6 de formation et qualifiés dans la discipline enseignée.

Modalités



Modalités d'admission

- Inscriptions possibles d'octobre à juillet, en fonction de votre situation, pour la session suivante.
- Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de :
- Valider le projet professionnel et évaluer la motivation du candidat pour suivre la formation proposée,
 - Evaluer le niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation,
 - S'assurer que le candidat dispose des prérequis nécessaires pour suivre la formation (évaluation diagnostique sous la forme d'une étude de cas).
- L'admission est prononcée après un examen attentif du dossier de candidature, des résultats aux tests et du compte rendu d'entretien rédigé par un conseiller en formation.



Modalités de suivi de la formation

Volet administratif

- Feuilles de présence quotidiennes émargées par les stagiaires et les formateurs,
- Certificats mensuels de réalisation.

Volet pédagogique

- Entretiens au premier tiers de la formation puis à mi-parcours avec le responsable pédagogique,
- Entretiens individuels à la demande du stagiaire avec le responsable pédagogique,
- Traçabilité de l'activité du stagiaire sur la plateforme de formation en ligne,
- Entretiens individuels de suivi avec le formateur référent durant les périodes de stages en milieu professionnel,
- Conseils de classe semestriels.



Modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation

Evaluation formative

- Contrôle continu tout au long de l'action de formation sous la forme de :
- Devoirs sur table hebdomadaires, oraux professionnels, exposés, dossiers professionnels, devoirs à la maison, ...
- Examens blancs en conditions réelles à chaque fin de semestre.

Evaluation sommative

- Présentation aux épreuves nationales du BTS SIO option SLAM en fin d'année.



Sanctions de la formation

- Diplôme d'Etat du Brevet de Technicien Supérieur (Niveau 5) sous réserve des résultats obtenus aux examens,
- Passation du test linguistique LanguageCert Test of English (LTE),
- Attestation de formation.

Contenu de la formation et règlement d'examen

Conformément au référentiel établi par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la formation de BTS Services Informatiques aux Organisations se compose de 3 parties distinctes.

1

ENSEIGNEMENT GENERAL

- **Unité U1 : Culture et communication**
 - Unité U11 : Culture générale et expression
 - Unité U12 : Expression et communication en langue anglaise
- **Unité U2 : Mathématiques pour l'informatique**
- **Unité U3 : Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique**

2

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **Unité U4 : Support et mise à disposition de services informatiques**
- **Unité U5 : Conception et développement d'applications**
- **Unité U6 : Cybersécurité des services informatiques**

3

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée totale des stages est de 10 semaines pour la session démarrant en juin et de 8 semaines pour celle démarrant en septembre (après positionnement réglementaire prenant en compte le parcours professionnel du candidat). Les stages constituent des supports privilégiés pour :

- Appréhender les caractéristiques (économiques, juridiques, organisationnelles et technologiques) des situations rencontrées et en percevoir les enjeux,
- Se situer dans un environnement organisationnel réel et s'immerger dans des contextes professionnels variés,
- Construire une représentation des métiers d'un prestataire informatique dans toutes leurs dimensions : production et fourniture de services, conception et maintenance de solutions techniques, relations avec les parties prenantes, conseil et assistance aux utilisateurs, veille technologique etc...,
- Acquérir et développer des attitudes et des comportements professionnels adaptés, en prenant en compte les contraintes s'exerçant dans chacune des activités réalisées.

REGLEMENT D'EXAMEN

Les examens se déroulent en deux phases (épreuves écrites puis orales) réparties sur mai et juin. Le jury de délibération se tient quelques jours après les oraux.

Pour l'obtention du diplôme, le candidat doit obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas d'épreuve de rattrapage pour l'examen de BTS.

Epreuves	Coefficient	Forme	Durée
E1 Culture et communication	4		
Sous-épreuves :			
- Culture générale et expression	2	Ecrite	4 h
- Expression et communication en langue anglaise	2	Ecrite	2 h
		Orale	20 min (20 min*)
E2 Mathématiques pour l'informatique	3	Ecrite	2 h
E3 Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique	3	Ecrite	4 h
E4 Support et mise à disposition de services informatiques	4	Orale	40 min
E5 Conception et développement d'applications	4	Orale & pratique	40 min (1h30*)
E6 Cybersécurité des services informatiques	4	écrite	4 h
Epreuves facultatives			
EF1 Langue vivante étrangère 2**		Orale	20 min (20 min*)
EF2 Mathématiques approfondies		Ecrite	2 h
EF3 Parcours de certification complémentaire		Orale	20 min
EF4 Engagement étudiant		Orale	20 min

* Temps de préparation

** La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative ne peut être l'anglais. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Descriptif des unités constitutives et blocs de compétences

1 UNITÉ U1 : CULTURE ET COMMUNICATION

Unité U11 - Culture générale et expression

| BC06 | RNCP35340BC06 |

Communiquer par écrit :

- Appréhender et réaliser un message écrit.
- Respecter les contraintes de la langue écrite.
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production.
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture.

Communiquer oralement :

- S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs.
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message

Unité U12 - Expression et communication en langue anglaise

| BC07 | RNCP35340BC07 |

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

- Compréhension de documents écrits.
- Production et interaction écrites.
- Compréhension de l'oral.
- Production et interaction orales.

2 UNITÉ U2 : MATHÉMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE

| BC08 | RNCP35340BC08 |

- Comprendre et résoudre les problèmes mathématiques élémentaires auxquels une personne informaticienne est couramment confrontée (calcul binaire, masque de réseau, opérateurs logiques...).
- Comprendre et manipuler les objets mathématiques fréquemment utilisés en programmation, de manière à pouvoir exploiter informatiquement une solution mathématique préalablement construite.
- Résoudre des problèmes numériques nécessitant la mise en œuvre d'algorithmes qu'il s'agit de construire, de mettre en forme et dont on comparera éventuellement les performances.

3 UNITÉ U3 : CULTURE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGÉRIALE POUR L'INFORMATIQUE

| BC09 | RNCP35340BC09 |

- Analyser des situations économiques, juridiques et managériales auxquelles un prestataire de services informatiques est confrontée.
- Exploiter une base documentaire économique, juridique ou managériale.
- Proposer des solutions argumentées et mobilisant des notions et les méthodologies économiques, juridiques ou managériales adaptées aux situations proposées.
- Établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique.
- Exposer ses analyses et ses propositions de manière cohérente et argumentée.

Descriptif des unités constitutives et blocs de compétences

4

UNITÉ U4 : SUPPORT ET MISE A DISPOSITION DE SERVICES INFORMATIQUES

| BC01 | RNCP35340BC01 |

- Gérer le patrimoine informatique.
- Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution.
- Développer la présence en ligne de l'organisation.
- Travailler en mode projet.
- Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique.
- Organiser son développement professionnel.

5

UNITÉ U5 : CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS

| BC04 | RNCP35340BC04 |

- Concevoir et développer une solution applicative.
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative.
- Gérer les données.

6

UNITÉ U6 : CYBERSECURITE DES SERVICES INFORMATIQUES

BC05 | RNCP35340BC05 |

- Protéger les données à caractère personnel.
- Préserver l'identité numérique de l'organisation.
- Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs.
- Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques.
- Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développement.



GROUPES GEFOR

Siège social

7 Rue du Louvre – 75001 PARIS

Métro : Louvre-Rivoli - Châtelet - Les Halles

01 55 35 00 20

contact@gefor.com

www.gefor.com

www.mye-campus.net

Société Anonyme au capital de 243 613,53 €

SIRET : 43511181000048

Numéro de déclaration d'activité : 11754364975